

**" Avant le Diplôme d'État, c'était quoi ?" (Ma formation ES – 1961-1964) par
Paul Charonnat - animateur Gérard Pesez 50 ans du DEES - 7/12/17 - IRTS de
Loos - atelier N°1**



Paul Charonnat est né en 1938, il a suivi une formation d'éducateur spécialisé à IEI de LILLE (promotion 1961-1964). Il est devenu ensuite éducateur à l'IMP d'Oxelaere jusqu'en 1968 puis chef de service éducatif, directeur adjoint et directeur au C.O.T. Anne Frank à Saint-Omer jusqu'en 1998. Il est administrateur dans plusieurs associations des secteurs : médical et médico-social de la région.

Animateur: Paul, quelle est cette période où tu as participé à la deuxième promotion de formation en voie directe d'éducateur spécialisé à l'IEI ?

Paul Charonnat : Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, la vie en ce temps-là... Tout le monde connaît la chanson de Charles Aznavour, La Bohème, sortie en 1966. Mais moi, je vais vous parler d'un temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître, car en effet, j'ai fait ma formation ES entre 1961 et 1964. Quelques points de repères :

En 1961, Edith Piaf chante " Non, je ne regrette rien."

En 1962, Bécaud nous offre "Et Maintenant"

En 1963, Sheila qui a 18 ans sort son tube " L'école est finie"

En 1964, Boris Vian a le droit de chanter "le Déserteur" écrit en 1955 et interdit par la censure à cause de la Guerre d'Algérie.

Et dans notre pays? De Gaulle échappe à plusieurs attentats, c'est la fin de la Guerre d'Algérie. Et dans le monde ? L'on construit le mur de Berlin, Kennedy est assassiné à Dallas, les Beatles débentent et l'on invente l'Alcotest.

Je tiens à remercier les collègues de la promo qui s'associent à cet atelier et qui sont là aujourd'hui. Alain Dejaeghere, Philippe Cauchois, Marc Depoorter, Raymond Druenes et André Everwyn...

Animateur : Peux-tu te présenter, Paul, qui es-tu ? Quand tu rentre à l' IEI, quel est ton C.V.? Et pourquoi cette formation E.S.?

Paul Charonnat : Je vais d'abord me présenter, et peut-être par ce biais, arriverons nous à mieux cerner le profil des candidats à la sélection de 1961.

Je m'appelle Paul Charonnat, je suis né le 25 mars 1938, 8ème d'une famille de 10 enfants. On peut dire que je fais carrière dans le scoutisme de 6 à 20 ans d'abord louveteau, puis scout et enfin routier. Études secondaires jusqu'en 3ème. Pas de bac, Mais école Hôtelière de Paris, je travaille un an au restaurant Lasserre en service de salle, service militaire en Algérie dans les Chasseurs Alpains 28 mois – la Guerre d'Algérie où je suis en poste en Grande Kabylie. De retour, quelques mois au restaurant Lasserre. Puis remise en cause complète de mon orientation professionnelle.

Nous nous sommes souvenus avec un copain scout ici présent, André Everwyn, que nous avions un ancien chef scout, Pierre Boyer qui était directeur d'un IMP, à Oxelaere près de Cassel. Coup de fil " on arrive", pour encadrer les jeunes pendant la période des vacances. On est début juillet 1961. Nous partons faire des camps itinérants avec les garçons de l'IMP, chaque groupe comporte 24 garçons de 14 à 21 ans. Celui auquel je participe est encadré par 3 éducateurs, soit un diplômé, un stagiaire et moi qui débarque... 16 jours sur la côte normande, 8 étapes... en tirant des charrettes... Au retour je décide après mûre réflexion, et les éclairages et encouragements de mes amis éducateurs de tenter la sélection d'éducateur spécialisé. Ce parcours avant d'entrer en formation est-il atypique? Pour l'époque, non. Il correspond à la situation de bon nombre de candidats éducateurs et surtout aux orientations de ses fondateurs.

Animateur : S'il-te-plaît Paul, l'IEI, qu'est-ce que c'est que cette école ?

Paul Charonnat : Sous la présidence du professeur Louis Christiaens qui choisit Pierre Polle comme directeur et Pierre Boyer comme conseiller technique et professeur de psychopédagogie. Pierre Polle nous disait avoir fait l'école de Montesson de 1950 à 1953 et que la formation mise en place dans le Nord correspondait dans l'essentiel à la formation qu'il avait suivi à Montesson (cf. l'école de Montesson accueille à partir de 1943, les premiers rééducateurs spécialisés). Le premier directeur Jean Pinot, militant des CEMEA, adepte du scoutisme est sollicité pour ce poste par le juge Jean Chazal et le neuropsychiatre Georges Heuyer. Pierre Polle sera le premier directeur de l'IEI, abréviation de l'I.E.M.S.P.P.I. (Institut d'études Médico-Sociales et Psycho-Pédagogiques de l'Inadaptation.) qui délivre dès les premières années un diplôme universitaire d'éducateur spécialisé, sur le modèle de Montesson avec l'aspect universitaire en plus. C'est-à-dire, avoir des candidats ayant déjà un vécu et une formation professionnelle d'un autre métier ou des expériences d'encadrement éducatifs ou sociaux... Le bac, n'est pas d'une importance capitale, ce qui compte,

c'est l'être, le savoir, on va à l'école pour ça... Ce qui fait que j'ai un diplôme universitaire sans avoir le bac...

Animateur : Cette fameuse sélection, à l'époque, en quoi ça consiste au juste ?

Paul Charonnat : Dès septembre 1961, je m'inscris donc au pré-stage de sélection qui dure une semaine en internant au CREPS de Phalempin. Mon dossier d'inscription comprend :

- une lettre de candidature manuscrite,
- une fiche d'état civil,
- un extrait de casier judiciaire,
- les copies conformes des diplômes obtenus,
- deux photos d'identité,
- les copies conformes des certificats de travail des emplois précédents,

Dès le début de ce stage de sélection, je dois remplir un curriculum vitae sur un modèle imprimé. Durant une semaine, 80 à 90 candidats vont vivre ensemble et seront examinés et 36 seront sélectionnés. Les différentes épreuves de sélection :

- une composition française de deux heures sur un sujet de culture générale,
- un examen psychiatrique par le docteur Guibert, médecin-chef de l'hôpital d'Armentières,
- un examen psychologique avec passage des différents tests de personnalité – tests projectifs et de niveau et un entretien avec le psychologue qui a les résultats de nos tests en mains,
- et enfin, un inventaire des qualités nécessaires aux fonctions d'éducateur spécialisé.

Ce dernier point nécessite quelques explications car il représente la plus grande partie du temps de la semaine de sélection.

A 6h30, debout, échauffement, gymnastique au sol, puis cross d'une bonne heure en forêt de Phalempin, et ce, chaque matin (+ ou - 10 km de cross). La forme physique fait partie de la sélection. Puis, après le petit déjeuner, inscription dans les différents ateliers d'activités manuelles et artistiques, dessin-peinture, poterie, chants, danses, marionnettes, préparation de veillées, art dramatique, etc. Ceci dans le but de réaliser une œuvre. Le dernier soir, une veillée rassemble tout le monde où chacun se produit individuellement ou collectivement.

Voilà notre pré-stage de sélection dont le prix de l'inscription est de 50 NF et les 36 candidats sélectionnés vont s'acquitter de 100 NF pour l'inscription en première année. L'inscription en deuxième année y compris les frais d'examen coûteront 200 NF, et la troisième année 50 NF.

Animateur : Peux-tu nous dire : quelle est la répartition de la formation les 3 années ?

Paul Charonnat : Les trois années se répartissent comme suit :

- Première année – un stage dans un internat durant 8 mois et demi.
- Deuxième année – année universitaire d'enseignement théorique et pratique.
- Troisième année – 3 stages de 3 mois dans 3 établissements différents, dans l'option choisie.

Animateur : À ton avis, cette première année, elle sert à quoi ?

Paul Charonnat : Pour ma première année, du 15 octobre 1961 à fin juin 1962, je choisis, ça va de soi, l'IMP d'Oxelaere, c'est le seul IMP qui ait à ma connaissance une habilitation Justice en France. Cette expérience détermine mon choix de formation qui orientera ma carrière et ciblera mon mémoire de fin d'études. Pour moi, ce sera le secteur des troubles du caractère, de la conduite et du comportement pour les jeunes placés par la DDASS ou la Justice, mineurs protégés ou mineurs délinquants.

Durant ce stage, je choisis d'être contractuel avec l'Association et recevoir pendant 3 ans un salaire de base d'environ 400NF mensuel brut, mais avec obligation de servir pendant 5 ans une fois diplômé.

Ce stage de première année a pour objet de m'apporter une première information sur le plan des techniques de travail, mais aussi d'être apprécié sur les plans intellectuel, pratique et moral. Sa dénomination est : "stage qualificateur de contact pratique".

Théoriquement, je devais toujours travailler en doublure, mais pratiquement, c'est rarement le cas, car le nombre de stagiaires est largement supérieur à celui des diplômés et de plus, le nombre d'encadrants est insuffisant. Mais j'ai eu la chance de travailler toute cette année avec François Triffault, l'éducateur spécialisé responsable du groupe et Pierre Boyer mon directeur. Ils m'ont beaucoup appris et fait réfléchir sur le sens de mes actes éducatifs.

Durant ce stage, je dois rédiger chaque jour un cahier de stage auquel je joins mes fiches d'observation et mes compte-rendus d'activité. Il sera visé par mon directeur et remis en fin d'année à mon directeur de formation Pierre Polle.

Une journée de regroupement mensuelle est organisée par l'école avec des cours de culture générale ou des sujets préparant différentes matières du programme de 2ème année. Durant ces journées, l'on visite des établissements de la région afin de connaître un large éventail des différentes formes de rééducation.

En outre, chaque mois, je dois rédiger un devoir sur un sujet donné à la journée de regroupement.

La validation de la première année :

Paul Charonnat - Avant le diplôme d'État, c'était quoi ?

Note du directeur du lieu de stage : ../60

Note du directeur de l'IEI : .. /60

Moyenne des devoirs mensuels : ../20

Note d'assiduité aux journées de regroupement : ../20

Épreuve de culture générale sur un sujet abordé pendant ces journée : ../40

Total : .../200

La note 100 est exigée pour un passage en deuxième année. Sur 36 étudiants, 34 seront reçus.

Animateur : Et la deuxième année, dite universitaire, théorique et pratique, qu'est-ce qu'elle contient exactement ?

Paul Charonnat : Donc, cette deuxième année est consacrée uniquement aux études, seuls les contractuels sont à la disposition de leur établissement pour les périodes des vacances et parfois pour les week-ends.

Pour les études théoriques : Nous arpentons chaque jour les rues de Lille pour aller d'un cours à l'autre

En médecine :

- Anatomie et physiologie, par le docteur Laude à la Fac de Médecine.
- Criminalité et délinquance, par le docteur Graux à la Fac de Médecine.
- Développement de l'enfant, physiologie et pathologie par le docteur Christiaens à la Fac de Médecine.
- Neuropsychiatrie infantile, par le docteur Mollet à la Fac de Médecine.
- Psychiatrie Générale et grands syndromes psychiatriques, par le docteur Guilbert à l'Hôpital Psychiatrique d'Armentières.
- En Psychologie générale et psychologie de l'enfant, par M. Dufour à la Fac de Lettres.
- En Psychopédagogie générale et pratique, par M. Boyer au siège de la Sauvegarde, rue Jean-sans-Peur. Sous les combles aménagés en salle de cours, il n'y avait pas d'absents et nous y vivions la recherche sur nos pratiques éducatives avec les éclairages d'un grand pédagogue doté d'une belle humanité.
- En Pédagogie générale, par M. Fairise, inspecteur de l'Éducation Nationale, à la Fac de lettres.

Paul Charonnat - Avant le diplôme d'État, c'était quoi ?

- En Sociologie Générale, différentielle et sociologie régionale avec études des statistiques, par M. Bridenne à la Fac de Lettres.
- En Pédagogie Spéciale, par l'Observation par M. Meurillon à la Fac de Lettres.
- En Législation-Droit-Criminologie, droit social, droit de la famille, droit de l'enfant, par le Juge Claude Allaer, premier juge des Enfants au Tribunal de Lille à la Fac de Droit.

Pour les Études Pratiques :

- Les techniques éducatives sont enseignées par les animateurs de l'UFCV et des CEMEA., au siège de l'École, rue Jean Sans Peur, elles consistent en reliures, papétagage, organisation de veillées, de jeux collectifs,
- Dessin, peinture, sculpture avec M. Manesse,
- Travail de la terre, en poterie et céramique,
- Information sur le cinéma, la radio et la télévision par M. Taufour,
- Chant, chant chorale, instruments de musique par M. Gruneissen, directeur du COT de Lambersart,
- Sports individuels et collectifs par M. Langlois à l'École Normale,
- Natation à la piscine des bains Lillois et cours de sauvetage en piscine avec brevet de sauveteur (facultatif, mais conseillé), le soir après la fermeture de la piscine,
- Des éléments de comptabilité, au siège,
- Pour les garçons, électricité et menuiserie, au lycée technique Baggio, à Lille, le samedi après-midi,
- Pour les filles, couture, repassage et cuisine,
- Une formation complète de moniteur de colonie de vacances est exigée, soit :
- Un stage d'une semaine en internant par les CEMEA ou l'UFCV, pendant les vacances de Pâques,
- Un mois de colonie de vacances, validé par la Jeunesse et les sports.
- L'examen du BAFA, obligatoire,
- Secourisme (en cours du soir), par la Croix Rouge, un par semaine sur 10 semaines, pour accéder au diplôme de secouriste.

De plus, pour la rentrée en troisième année, l'on doit rendre individuellement, une enquête sociologique, dont le sujet est approuvé par M. Bridenne. Pour ma part, j'ai mené une enquête sur l'activité du service social d'Issy-les-Moulineaux (92), une ville que je connaissais bien pour y avoir vécu toute ma jeunesse.

Paul Charonnat - Avant le diplôme d'État, c'était quoi ?

L'examen de fin de deuxième année :

Première partie – L'ÉCRIT :

- Une épreuve sur 3 matières tirées au sort sur les 6 matières suivantes :
- anatomie, physiologie et biologie,
- psychologie,
- psychiatrie,
- pédagogie,
- sociologie,
- droit et législation.

Chacune des trois matières est jugée sur ../20 points et durée de chaque composition, 3h00.

- Une épreuve de Psychopédagogie, toujours par écrit, étude d'un dossier d'un enfant comportant discussion du cas et conclusion pratique, 2H00, ../20 points.
- Note des travaux pratiques de l'année, ../20 points,

50/100 est exigé pour l'admission de la première partie. Une note inférieure au 1/4 des points dans l'une des matières est éliminatoire.

Deuxième partie – L'ORAL :

Les candidats reçus à la 1ère partie sont interrogés oralement sur les trois matières qui ne sont pas sorties à l'écrit, sur 20 points chaque matière. 30/60 est exigé pour l'admission de cette 2ème partie. Une session de rattrapage est prévue en septembre pour ceux ayant obtenu 1/3 des points.

Au mois de juin, je donne le sujet de mon mémoire de fin d'études et propose mon parrain M. Bridenne, directeur de l'INSEE de Lille et M. le Juge Allaer sera le président du jury de ma monographie. Le titre "le logement dans les statistiques de la jeunesse délinquante", études des dossiers de délits, vagabondages, corrections paternelles, tutelles aux allocations familiales et protection de l'enfance, pour l'année 1960, des ressortissants du T.E. de Lille.

Animateur : Paul, parle-nous maintenant de ta troisième année. Ces trois stages dans trois établissements, dans l'option que tu as choisie, qu'as-tu demandé ?

Paul Charonnat : Sur ces trois stages de trois mois chacun, l'un doit avoir lieu obligatoirement dans un service social, médical ou juridique.

Mon premier stage aura donc lieu auprès du tribunal pour Enfants de Lille cabinet A, avec le Président du Tribunal, le Juge Claude Allaer, qui était aussi notre professeur de droit. Je suis affecté

à la Liberté Surveillée sous la tutelle d'un délégué avec qui je visite les jeunes qui sont en liberté surveillée, puis l'on me donne la responsabilité de cinq jeunes que je suis chaque semaine et dont je fais un rapport sur chaque visite. Il existe pour ce faire des formulaires imprimés. J'assiste aux audiences de cabinet, au Tribunal pour Enfants ainsi qu'aux Assises pour Mineurs. Je profite aussi d'être dans les locaux du tribunal pour consulter l'ensemble des dossiers des ressortissants de l'ensemble des quatre cabinets de Lille afin de travailler mon mémoire de fin d'études.

Mon deuxième stage au C.O.T. de Lambersart, Centre d'Observation et de Triage pour garçons de 6 à 14 ans, je travaille dans le groupe des grands (12 à 14 ans). Directeur, M. Michel Gruneissen. Cette observation a pour but de produire une synthèse afin de donner au Juge des Enfants matière à décision (remise à la famille, remise à la famille avec mesure éducative, placement en établissement ou en famille d'accueil).

Mon troisième stage, au Foyer de Jeunes Travailleurs du Gîte, 141 Boulevard d'Armentières à Roubaix, jeunes travailleurs de 16 à 21 ans, tous ayant un travail rémunéré. Directeur Germain Wiart.

Ces trois stages ont été les trois propositions de stages que j'ai formulées au directeur de l'IEI., ils correspondaient à mes attentes : percevoir les fonctions principales de l'éducateur spécialisé dans différents types d'établissements recevant des jeunes avec des difficultés comportementales et sociales. Les différents types de prise en charge ainsi que les moyens employés ont été autant d'éclairages diversifiés.

À la fin de cette troisième année, mes trois notes de stage ayant été supérieures à la moyenne, mon mémoire de fin d'études également, je reçois donc, un jour du dernier trimestre 1964, mon diplôme universitaire.

Animateur : Quelques mots, en conclusion. Fais-tu partie de ce qu'on appelle les pionniers de l'éducation spécialisée ? Et que retiens-tu de cette formation ? Et peut-être, qu'as-tu à en dire aujourd'hui après 53 ans de l'obtention de ton diplôme ?

Paul Charonnat : Je ne fais pas partie des pionniers de la rééducation, maintenant appelée éducation spécialisée, ceux qui, après la guerre où tout a été à reconstruire. Cette période des pionniers, on la situe entre 1944 et 1960. A l'IEI, dès 1957, des diplômes de rattrapage sont organisés. Une journée de regroupement par mois durant deux ans et un mémoire à rendre pour clôturer la formation. La première formation en voie directe à l'IEI est la promotion 1960-1963. La nôtre sera la deuxième. Ce que j'en retiens ? J'y ai trouvé le principal des informations qui m'étaient nécessaires dans un champ culturel sommes toutes, riches et très variées. La forme d'alternance fut plutôt pratique et le mixage des stages en établissements, et des cours théoriques nous a permis une forme d'apprentissage qui peut paraître hétéroclite. Pour moi, cet élargissement du champ des perceptions éducatives, sociales, culturelles et professionnelles, au regard de ma carrière m'apparaît bénéfique. Mais c'est évident que nous avons dû participer à des cours, parfois à contrecœur, cours de psychiatrie le samedi matin au CHR de Lille et menuiserie puis électricité, le samedi après-midi au lycée Baggio.

Paul Charonnat - Avant le diplôme d'État, c'était quoi ?

Cette formation, pour moi a été un apport d'enrichissement personnel par le mental et l'intellectuel (esprit de recherche et goût de la découverte), le corporel (culture physique, sports individuels et collectifs, natation et expression corporelle, se sentir bien dans son corps), le technique (les moyens d'expressions manuels et artistiques), le cognitif (le goût de connaître, de transmettre, du plaisir à découvrir, un esprit de recherche), le relationnel (le plus important, cette façon d'être avec l'autre, jeune ou adulte). J'ai trouvé dans ma formation ces ingrédients qui m'ont aidé à poursuivre et à enrichir mes connaissances et à transmettre. Pour l'aspect relationnel, qui passe avant tout par la relation éducative, j'en remercie surtout Pierre Boyer, mon directeur, puis notre professeur de psychopédagogie, qui devint mon ami et en a été le principal instigateur.

Paul Charonnat, 2017